



BULLETIN MUNICIPAL N°32 Automne Hiver 2019





www.saint-andre-de lidon.fr



LA POSTE

Levée du courrier : 11h

Accueil: Florence 05 46 90 04 40 GEMOZAC: 05 46 94 21 79

Ouverture des services du guichet tous les jours de 9h à 12h20 sauf mercredi et dimanche

> A noter: en cas d'absence de Florence DESSAINT, elle sera remplacée par MAGALIE BOUYER

GENDARMERIE

GEMOZAC 38 avenue de la Victoire Jours d'ouverture lundi mercredi et vendredi en matinée

EN CAS D'URGENCE

Pompiers 18 Gendarmerie 17 SAMU 15 Hôpital de Saintes 05 46 92 76 76 Hôpital de Royan 05 46 39 52 52 Anti-poison 05 56 96 40 80

COZES

24 rte de Royan Jours d'ouverture mardi jeudi et samedi en matinée

Enfance maltraitée 119 Accueil sans-abri 115 EDF 08 10 33 32 17 Service des Eaux RESE 05 46 96 91 06 SPA de SAINTES 05 46 93 47 65

DECHETTERIE

Du 1 octobre 2019 au 31 mars 2020

Ouverture le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 Les autres jours de 9h 30 à 12h00 et de 14h à 17h30 Fermeture le dimanche, les jours fériés, le mercredi à Montpellier, le mardi à Gémozac Ramassage des ordures ménagères chaque lundi matin

Apport volontaire du verre et du papier dans 3 sites : Stade - Moulin du Pas - Camping Ménard

LES COMMERCES

Alimentation Tabac Presse VIVAL

3,rue de la Seudre Frédérique LEGRIS et Cédric ADAM 05 46 90 06 93

Boulangerie Pâtisserie « Aux Gourmandises de Margaux »

2, rue de la Seudre Cindia et Maximilien CHOLLET 05 46 90 09 30

Point de vente boucherie + camion ambulant

Place du 18 juin Magaly et Stéphane GRANCHERE 05 46 96 98 48

Huîtres et Moules

Nicolas CHARDAVOINE Le dimanche matin Place du 18 juin 05 46 36 05 20 ou 06 64 11 17 74

Bar Restaurant Pizzeria LE SAINT ANDRÉ

Xavier BERNE 4, rue de la Seudre 09 73 28 66 00

Garage Mécanique automobiles et machines agricoles

Motoculture de Plaisance 17 rue de l'ancienne gare Philippe GOULEVANT 05 46 90 08 09

Coiffure COULEURS TENDANCES

Place du 18 juin DELPHINE **05 46 92 27 48**

Karine

Coiffure à domicile 06 02 34 43 90

MAIRIE

05 46 90 08 15 Fax 05 46 94 29 38 NOUVELLE ADRESSE COURRIEL: accueil@standredelidon.fr

Ouverture du secrétariat Nadine Chaillou et Cyndi Moreau du lundi au vendredi de 13h30 à 18h

Permanences des élus Alain PUYON: mardi, mercredi, jeudi Dominique DEWOST : lundi Eric BUJARD : vendredi Ou sur rendez-vous.

LES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Nadia BEAUBEAU	06 47 98 46 94
30 route du moulin de la Foy	
Karine CRESPIN	05 46 97 60 44
10 route de Thaims Le Chaillaud	
Emmanuelle DOYEN	05 46 94 13 84
28 route du moulin de la Foy	
Stéphanie POUZAUD	05 46 74 79 90
3 bis rue de Chez Boisnards	
Sophie RAMBAUD	09 82 51 11 65
5, rue du moulin rouge	
Amandine VOZEL	05 46 92 02 17
3 Lotissement La Cour du Bois	

Où se loger à Saint-André?

Gites ruraux:

JJ BUJARD 05 46 90 05 11 MC FELIS 05 46 90 29 91 D FILHO 05 46 94 12 51 J GRAND 05 46 90 08 37 D RELIAUD 09 78 04 96 89

Campings

Chez Ménard 05 46 90 09 40

Locations saisonnières

https://www.airbnb.fr/

• Le Clos Saint-André

OFFICE DE TOURISME COZES Pour plus d'infos :

05 46 90 80 82

Etat Civil d'avril à septembre 2019

Naissances

MORLAND Calie Julia 03 juillet 2019 **COUPRIE Noah** 15 septembre 2019 PRIOTTON Lilirose Monique Pascale 16 septembre 2019 Décès

AMIOT Francine Edith épouse SEGUIN 07 juin 2019 14 juillet 2019 CHABROL Annie Louise Monique RENEAUX Guislaine Sylvie Marguerite épouse PROUST 03 août 2019 MAGUIER Claudine veuve LARGE 04 août 2019 SALLAUD Jérôme 25 août 2019 DE DIEULEVEUT François 29 septembre 2019

Mariages

POUZAUD Arnaud et CATROU Solène 15 juin 2019 FONTAINE Paul et VIENNE Julie 06 juillet 2019 RICHARD Cédric et SALLAUD Karine 24 août 2019



Des voisins solidaires à Jorignac ayant créé une communauté **VOISINS VIGILANTS**





Mesdames, Messieurs

Ce nouveau numéro du Bulletin Municipal est le dernier de la mandature 2014-2020. Dans le cadre du budget 2019, nous avons programmé la réalisation de nombreux chantiers fin décembre 2019.

Ils seront réalisés en totalité et concernent :

- La révision du Plan Local d'Urbanisme arrêté le 30 juillet 2019.
- La réalisation du troisième logement locatif rue des Ecoles.
- La réalisation d'un parking de 15 places à proximité des écoles.
- La traversée sécuritaire des villages de Clémenceau, Grange Brulée, chez Ménard et chez Viaud, avec des ralentisseurs.
- La mise en service de trois citernes de défense incendie, au Chaillaud, à la Bertaudrie et chez Ménard.
- La mise en sécurité des abords de l'ancien cimetière avec le changement de la grille et le renforcement du muret qui la soutient.
- La requalification de l'aménagement du quartier autour de l'église qui se terminera en novembre par la plantation des arbres
- La réalisation d'un espace de jeu au stade pour les boulistes
- L'implantation d'une antenne radiotéléphonique dans le village de Jorignac
- L'avant-projet du futur local chasse au stade.
- Le réaménagement de la dernière tranche des voies départementales pour l'assainissement pluvial, les trottoirs et la réfection voirie des rues de l'Ancienne gare et du Chaillaud. Pour ce dernier chantier, bien qu'une signalétique de déviation soit mise en place nous vous prions de nous excuser des désagréments occasionnés, nous ferons le maximum pour qu'ils soient aussi réduits que possible.

Du nouveau du côté de la fibre optique sur notre commune, un cheminement d'enfouissement le long des voies communales est annoncé pour fin décembre 2019 entre Jorignac et le bourg. La phase mise en service est prévue entre juin et décembre 2020.

La rentrée scolaire de septembre enregistre une hausse de 10% des effectifs qui s'accompagne d'une stabilité à l'horizon des trois années futures sur le regroupement pédagogique Montpellier St André.

Merci aux associations, aux bénévoles et aux commerçants pour l'animation de notre commune sans oublier nos agents communaux pour leur implication dans les réalisations.

Attention soyez vigilants, la gendarmerie nous signale une recrudescence des visites de maisons et des démarcheurs indélicats.

Restant à votre écoute, nous vous souhaitons une bonne fin d'année.

Alain PUYON



Responsable de la Publication :

Alain Puyon

Comité de Rédaction :

Alain Puyon Nicole Maurin

Virginie Ragonnaud

Agnès Henniquau

Roland Chevallier Dominique Dewost

Willy Bony

Réalisation et impression

Mairie de St André de Lidon

Courriel:

accueil@standredelidon.fr



SÉANCE DU 7 Mai 2019 (13 conseillers présents)

1 - DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

1-1 **Recomposition du nombre de membres du Conseil Communautaire** pour les futures élections municipales en mars 2020.

Actuellement 36 sièges sont répartis entre les 16 communes avec 2 sièges pour la commune de St André de Lidon. A partir de 2020, 30 sièges seulement seront affectés, avec toujours 2 sièges pour notre commune.

La proposition validée est celle de l'accord local suivant :

Gémozac : 5 sièges – Meursac : 3 sièges – Berneuil, St André, Rétaud, Tesson, Rioux, Cravans, Montpellier, Saint Simon : 2 sièges – Villars en Pons, Jazennes, Thaims, Thézac, Tanzac, Virollet : 1 siège.

1-2 **Convention avec le SDEER** pour le remboursement de l'éclairage public à la Cour du Bois. La participation de la commune est à hauteur de 50% du montant des travaux sur 5 ans sans frais soit 2816€/an

1-3 Implantation d'une antenne relai radiotéléphonique

La société Orange propose pour les portables l'installation d'une antenne au « Fagnat », chemin de chez Paunaud dans le village de Jorignac, sur une surface de 150m2.

Un bail locatif sera établi entre la société Orange et la commune d'une durée de 9 ans renouvelable.

La réalisation est annoncée pour fin décembre 2019.

- 1-4 **Proposition d'intégration du chemin piéton** de la Martière dans le domaine public de la commune.
- 1-5 **Attribution d'une subvention** de 100€ pour la course cycliste Apogé du 11 mai.

2 - AUTRES SUJETS ABORDES

2-1 Présentation du PADD par le bureau d'Etude Urban'hymns

- La présentation au conseil municipal du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est une procédure obligatoire qui doit avoir lieu 2 mois minimum avant l'arrêt du PLU.
- A l'issue de l'arrêt du document les personnes publiques associées auront trois mois pour émettre leurs avis, suivi de deux mois d'enquête publique. L'objectif de la commission d'urbanisme est l'approbation du futur PLU avant les élections municipales de 2020.
- La révision du PLU doit permettre la mise en conformité et en compatibilité avec le SCOT de la Saintonge Romane qui va réduire les zones constructibles de 15 hectares à 3.7 hectares.
- Le PADD est un point central de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme qui sera traduit à travers le règlement et suite au débat sans vote de ce document en conseil municipal, la commune peut opposer des sursis à statuer aux autorisations d'urbanismes.
- Les remarques des conseillers portent sur le rythme de constructions pour les 10 prochaines années qui sera de l'ordre de 2 à 3 nouvelles constructions par an, sachant que dans la période 2008-2017 le rythme de constructions était en moyenne de 10.6 par an.

2-2 Aménagement du Bourg autour de l'église

- Les travaux de voirie, rue de l'église et du Chanoine Tonnellier seront achevés pour la brocante du 9 juin. Il restera l'engazonnement et la plantation des arbres à partir de septembre octobre 2019. Le choix des arbres est validé : 11 chênes, 3 arbres de Judée et 5 Acer.

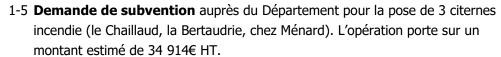
2-3 Compteur Linky

- La société RSP prestataire de Enedis procède actuellement sur notre commune au remplacement des compteurs actuels par des compteurs Linky.
- La commune a donné son accord pour le changement des compteurs communaux des bâtiments et de l'éclairage public.
- Les particuliers sont libres de leur choix

SÉANCE DU 11 Juin 2019 (11 conseillers présents)

1 - DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

- 1-1 **Acquisition par la commune d'un terrain** pour l'implantation d'une antenne relai Orange au lieu-dit « le Fagnat » d'une superficie de 150m2 propriété de la famille Boisson.
- 1-2 **Proposition du SDEER pour l'extension du réseau électrique** dans le chemin de chez Paunaud pour alimenter les nouvelles constructions, d'un montant de 7 184€.
 - La participation communale sera de 4 499€
- 1-3 **Demande de subvention** au titre des amendes de police pour de petits aménagements de sécurité routière.
 - Ils portent sur la fourniture et la pose de coussins berlinois et la signalétique correspondante route du Cognac et route de Cozes.
- 1-4 **Demande de subvention** auprès du Département au titre de la taxe additionnelle aux droits de mutation pour des travaux sur la voirie communale accidentogène.
 - L'opération porte sur un montant estimé de 44 710€ HT et concerne le chemin du Merzeau et l'impasse de la Martière qui débouche dans la rue des écoles.





1-7 **Echange multilatéral** concernant un chemin rural à la Joguetterie entre la commune et la famille Seguineaud

2 - AUTRES SUJETS ABORDES

2-1 Déroulement PLU

- Programmation en juillet 2019 de deux réunions : la première le 9 juillet pour les personnes publiques associées, la seconde le 23 juillet avec les administrés.
- Le 30 juillet, présentation de l'arrêt du PLU en conseil municipal.

2-2 Transport scolaire

La région Nouvelle-Aquitaine dispose de la compétence transport scolaire depuis la rentrée scolaire 2018-2019. La commune est organisateur secondaire pour le ramassage dans les villages par l'intermédiaire des transports Brossard.



Tranchée d'écoulement pluvial route du Chaillaud



Tranchée d'écoulement pluvial route de l'ancienne gare

- Le résultat de l'appel d'offre 2019-2020 lancé par la Région a désigné les transports Météreau comme titulaire, qui aura en charge la liaison entre les deux écoles de St André et Montpellier ainsi que le circuit dans les villages de St André.



Travaux préparatoires à l'engazonnement Place de l'église



Tuyaux pour l'écoulement pluvial





2-3 Prise en charge par la CDC de la contribution SDIS

- La CDC de Gémozac suite à une modification des statuts intègre dans ses compétences la prise en charge du versement de cette dépense.
- Pour notre commune le montant est de 12 121€ en conséquence le versement de notre TPU sera réduite d'autant.

3 - DIVERS

- Vente du terrain communal chemin des Mottes pour 22 000€
- Signature des compromis de vente des 2 derniers lots du lotissement de la Martière
- **Sur proposition de l'Apave**, la mise aux normes électriques et gaz du Bar Restaurant doit être engagée, montant estimatif 7100€ HT
- La voie communale desservant le lotissement du parc au Chaillaud est à réaliser en juillet 2019

SÉANCE DU 30 Juillet 2019 (9 conseillers présents)

1 - DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

- 1-1 **Bilan de la concertation** concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme.
 - Le cahier de doléances et de propositions a été mis en place le 8 mars 2019, une seule remarque est inscrite, par contre plusieurs courriers d'administrés ont été déposés pour diverses demandes.
 - Cette révision a fait l'objet de nombreuses réunions entre la commission d'urbanisme communale et le bureau d'études Urban'hymns mais aussi avec les personnes publiques associées (3) et les administrés (2)
 - Pendant toute la durée de la procédure de fréquents entretiens se sont déroulés avec les propriétaires pour répondre à leurs courriers, de même qu'une rencontre spécifique d'échanges avec les agriculteurs.
 - Enfin le bulletin municipal et notre site ont fait part régulièrement à la population de l'avancée des travaux.
 - A l'unanimité le conseil décide de tirer le bilan de la concertation approuvant l'analyse des observations recueillies et de clore la phase concertation.

1-2 Arrêt du projet de révision du Plan Local d'urbanisme

Il porte sur les principaux choix retenus :

- Orientation 1 : Assurer la préservation des ressources environnementales
 - o 1.1 Protéger et gérer les espaces de biodiversité, supports de la trame verte et bleue
 - o 1.1 Valoriser le cadre de vie communal et préserver les paysages identitaires de la commune
- Orientation 2 : Poursuivre des projets vecteurs de dynamisme pour la commune
 - o 2.1 Défendre une politique d'accueil maîtrisée de nouveaux foyers
 - o 2.2 Modérer la consommation d'espace et lutter contre l'étalement urbain
 - o 2.3 Organiser le développement de l'habitat sur le bourg et les villages structurants
 - o 2.4 Promouvoir le cadre de vie à travers la mise en valeur des équipements des espaces publics
 - o 2.5 Améliorer les communications numériques et relever le défi énergétique

- Orientation 3 : Pérenniser le tissu économique local
 - 3.1 Soutenir les activités économiques, notamment l'agriculture, la viticulture et l'artisanat
 - o 3.2 Accompagner les initiatives locales et les projets à vocation touristiques
 - 3.3 Favoriser le développement des énergies renouvelables

Vu la présentation du projet de révision du plan local d'urbanisme et notamment du rapport de présentation, du

projet d'aménagement et de développement durables, des orientations d'aménagement et de programmation, du règlement, des documents graphiques et des annexes, le conseil municipal décide à l'unanimité d'arrêter le projet du plan local d'urbanisme de la commune.

Le projet sera communiqué pour avis :

- o Au Préfet
- Aux services de l'état
- o Aux personnes publiques associées autres que l'état
- o Aux personnes qui en font la demande (mairies, EPCI, personnes publiques...)

La délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant 1 mois.

1-3 **Subventions aux associations**

0	Union sportive Lidonnaise (Foot)	2850€
0	ACCA (Chasse)	500€
0	Tennis	200€
0	Amicale de Jorignac	100€
0	Fondation du Patrimoine	120€
0	ESAT de Gémozac	75€
0	MFR Cravans	75€
0	Prévention Routière	75€

1-4 Le Syndicat des eaux devient EAU 17

et modifie ses statuts.

- 1-5 **Création d'une voie nouvelle en énergie électrique** chemin de Fraigne et chemin de la Casse du Chaillaud.
- 1-6 **Choix de l'architecte** Herbreteau pour le projet local chasse.



Borne d'accès amovible devant l'église



Cheminement d'accès des cimetières

2 - AUTRES SUJETS ABORDES

2-1 **Départ en retraite de la cantinière** Madame Annie Doyen elle est remplacée par Mme Isabelle Saint-Germain.

2-2 Les travaux de voirie début septembre

- Pose de coussins berlinois route de Cozes et route du Cognac « chez Clémenceau » objet d'une subvention de 40% au titre des amendes de police.
- Démarrage de la 3eme phase d'aménagement du bourg sur les routes départementales de l'Ancienne Gare et de la route du Chaillaud d'une durée de 2 mois. Un plan de circulation sera mis en place.
- 2-3 **Sécurité incendie** : trois bâches sont mises en place au Chaillaud, la Bertaudrie et chez Ménard
- 2-4. Remplacement du mobilier de la classe de CP.







Coussin berlinois Chez Clemenceau

Coussin berlinois Grange Brûlée

Coussin berlinois Chez Ménard





Terrain de Boules : épandage du gravier par les employés communaux

SÉANCE DU 10 Septembre 2019 (10 conseillers présents)

1 - DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

1-1 Acceptation du devis de la direction des infrastructures du département pour le traitement de l'assainissement pluvial rue de St André à la Merletterie. Montant des travaux 36 085€HT, participation commune 40% soit 14 434€.

2 - AUTRES SUJETS ABORDES

2-1 Rentrée scolaire

- Inscriptions de 174 enfants au sein du RPI Montpellier St André, 109 en primaire et 65 en maternelle. La projection à 3 ans confirme les chiffres ci-dessus.

2-2 Transport scolaire

- La société Metereau déléguée par la Région Nouvelle Aquitaine a pris en charge le transport de liaison entre les deux écoles ainsi que le ramassage des enfants de St André dans les villages
- Le coût du transport a fortement réduit le nombre d'enfants transportés sur le circuit communal de 24 possibles seulement 8 sont retenus. Le montant de la cotisation est fonction du quotient familial avec un maximum à 150€.

2-3 Parking école

- Réalisation en juillet par l'entreprise Picoulet pour l'accès de 15 places avec un marquage au sol de la SARL GAM de Cravans.
- La signalétique à l'entrée de la rue des Ecoles côté rue du stade est modifiée, elle autorise le passage pour rejoindre le parking
- 2-4. Recrutement de Magali Bouyer de Varzay à l'agence postale pour assurer le remplacement de Florence Dessaint en cas d'absence.

2-5. Les travaux

- Aménagement du bourg de la phase 3 sur les départementales R129 et R243.

Démarrage le jeudi 12 septembre, les travaux concernent le pluvial, les bordures, les trottoirs et le revêtement des rues de l'Ancienne Gare et la route du Chaillaud. Achèvement prévu fin octobre 2019.

Un plan de circulation sera mis en place pour faciliter les accès aux commerces et les habitants des villages du Chaillaud et ceux en direction de Thaims et Grézac. Montant de la tranche ferme 235 000€ HT avec une participation communale de 40% soit 93 000€.

- Les trois défenses incendie (le Chaillaud, la Bertaudrie, chez Ménard) sont opérationnelles après les essais du SDIS. Un devis sera demandé pour l'aménagement paysager intérieur.
- Démarrage des travaux d'implantation de l'antenne relai à Jorignac fin septembre pour un achèvement fin octobre. L'antenne sera opérationnelle mi-décembre 2019
- Proposition d'un cheminement du réseau de fibre optique par la société NGE Infranet en délégation du département, en empruntant de préférence les chemins communaux plutôt que les routes départementales entre Jorignac et le Bourg.

COMMENT OBTENIR VOS DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Carte d'identité

Pour obtenir votre carte d'identité merci de bien vouloir fournir :

- Deux photos d'identité identiques récentes aux normes
- La copie intégrale de l'acte de naissance (seulement pour une première demande ou si la carte nationale d'identité est expirée depuis plus de deux ans ou si elle a été perdue et sans autre document sécurisé)
- La photocopie et son original d'un justificatif de domicile de moins d'un an (EDF, Eau, téléphone, ordures ménagères...)
- La copie recto-verso de l'ancienne carte d'identité.

Le renouvellement de la carte nationale d'identité est gratuit sur présentation de l'ancienne carte. En cas de perte ou de vol, il est soumis à un droit en timbres fiscaux de 25 euros.

Pour compléter son dossier, se présenter à la mairie de COZES où à la mairie de PONS en prenant rendez-vous au préalable.

Pour le dépôt et la remise des demandes de carte d'identité concernant les mineurs, la présence d'un des parents muni de sa pièce d'identité est obligatoire.

Pour tout autre renseignement, contacter la Mairie.







Vous pouvez retirer le CERFA en mairie où tous les renseignements vous seront donnés, avant de déposer votre dossier en mairie de COZES ou PONS (prendre rendez-vous au préalable) Vous aurez besoin de fournir :

- Deux photos d'identité identiques, récentes et aux normes.
- La copie intégrale de l'acte de naissance
- La photocopie et son original d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, Eau, téléphone, ordures ménagères...)
- La copie recto-verso de la carte d'identité
- Des timbres fiscaux d'un montant de 86 euros pour un passeport adulte, 42 euros pour un passeport d'un mineur de 15 ans et plus, et 17 euros pour le mineur de moins de 15 ans.

Pour les demandes de passeports des mineurs, la présence d'un des parents est obligatoire.

Pour retirer son passeport le demandeur ou le mineur accompagné de son représentant légal doit impérativement se présenter à la mairie où la demande a été déposée.

Le renouvellement des passeports reste effectué à titre gratuit, jusqu'à concurrence de leur durée de validité, dans les cas suivants : modification d'état civil, changement d'adresse, erreur imputable à l'administration ou pages du passeport réservées au visa entièrement utilisées.

Autorisation de sortie de territoire

Depuis le 1er janvier 2013, l'autorisation de sortie du territoire est supprimée.

Un Français mineur pourra franchir désormais les frontières :

a/ muni de son seul passeport en cours de validité.

b/ avec sa seule carte nationale d'identité en cours de validité.

Pour plus d'informations consultez la rubrique "Entrée et séjour" du site "conseils aux voyageurs" du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes.

Recensement militaire

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons, doivent se faire recenser dès l'âge de 16 ans et jusqu'à 3 mois au delà de la date anniversaire, à la mairie de leur domicile sur présentation d'une pièce d'identité nationale, du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile.

Des attestations de recensement vous seront remises. Le Service Etat Civil ne délivrera pas de duplicata en cas de perte. Nous vous invitons à conserver précieusement un exemplaire.

Si vous n'êtes plus en possession de votre attestation de recensement, vous devez afin d'obtenir un duplicata adresser directement un courrier à l'autorité militaire :

Centre du Service National de Poitiers Quartier Aboville Boite Postale 647 86023 POITIERS CEDEX

Tel: 05 49 00 24 69 Fax: 05 49 00 22 81

E-mail: csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Important : si vous avez plus de 16 ans et que vous n'êtes pas recensé, faites la régularisation rapidement auprès de la mairie de votre domicile.







Echos de la rentrée

Lundi 2 septembre, c'était le jour de la rentrée

La rentrée scolaire de septembre 2019 enregistre une importante hausse des effectifs (+10%), en primaire à Saint André (109 élèves) et une stabilité en maternelle à Montpellier (65 élèves).

Ce niveau assure pour les trois prochaines années une fréquentation stable à l'école de Saint André. L'équipe pédagogique de l'école primaire est inchangée: Le directeur Bastien TAVERNIER (classe de 26 CM2) Madame Emmanuelle LAPOUGE (classe de 22 CM1 et 6 CM2) Madame Nathalie LAPOUGE (classe de 12 CE2 et 15 CE1) Madame Annie HARIEL (classe de 7 CE1 et 21 CP)

La garderie accueille les enfants inscrits de 7h15 à 8h55 le matin, et de 16h55 à 18h30 le soir.

Au tarif de 1€ le matin de 7h15 à 8h35 et 1€ le soir de 17h20 à 18h30.



De gauche à droite : Emmanuelle LAPOUGE, Bastien TAVERNIER, Nathalie SALOMÉ, Annie HARIEL, Laëtitia PALAIN



Maryline MOREAU Garderie et Cantine

Du changement à la cantine :

Après presque trente ans de loyaux services, Annie DOYEN est partie en retraite. Elle est remplacée par Isabelle SAINT GERMAIN.

Le prix du repas cantine est maintenu à 2€10 depuis 2014.





Isabelle SAINT GERMAIN Notre nouvelle cantinière

Grand changement du côté des transports scolaires :

Nouveau transporteur,
nouveaux circuits et
surtout nouveaux tarifs:
de 30 à 150€ en fonction du lieu de ramassage
et du quotient familial
des familles.
Depuis le 1er septembre 2017
l'organisation des
transports scolaires
est de la compétence
de la région
Nouvelle Aquitaine.





Permanence en mairie le lundi après-midi et/ou sur rendez-vous



Actions 2019/2020

Aides aux voyages scolaires des enfants scolarisés à Gémozac

Le CCAS renouvelle son aide aux familles dont le quotient familial ne dépasse pas 800€ (ressources 2018/19) : Elles pourront bénéficier d'une aide à hauteur de 30% du reste à payer du montant des différents voyages, selon le principe d'une aide par enfant et par année.

Les Dossiers sont à retirer en mairie.



Réussite au CAP, bac et au brevet des collèges



RAPPEL à tous les jeunes ayant réussi le brevet des collèges, le bac, ou un CAP : FAITES VOUS CONNAITRE EN MAIRIE au plus tard avant fin décembre pour recevoir votre carte cadeau en janvier 2020 lors de la cérémonie des vœux.

Macommunemasanté site internet : https://associationactiom.org/ma-commune-ma-sante/)

Les habitants de Saint André peuvent, s'ils le souhaitent, bénéficier d'offres mutualisées de Complémentaire santé depuis octobre 2014.

Vous avez maintenant le choix entre 5 mutuelles proposant chacune plusieurs niveaux de garantie.



Prochaines permanences avec le représentant de « ma commune ma santé » en mairie entre 13h30 et 18h : Mardi 12 novembre et mardi 10 décembre.

Vous pouvez venir librement et sans engagement, vous pouvez aussi téléphoner au 05 53 90 64 68 ou 05 64 10 00 48 pour vous renseigner ou prendre rendez-vous.

Prochain repas des aînés animé par MYRIAM

dimanche 2 février 2020 Offert pour les plus de 65 ans.

Ceux dont la santé ne leur permet pas d'y assister pourront recevoir un panier la veille samedi 1 février.



Pour la 4° année consécutive, le Téléthon sera organisé sur notre commune en 2 étapes :

> un repas POT AU FEU avec ambiance musicale

le samedi 30 novembre à la Salle des Fêtes à partir de 19h30.



Retenez bien cette date et réservez dès maintenant votre couvert - (14€ à verser à la réservation) en appelant le 07 77 62 34 66 ou le 06 11 81 38 84.

un LOTO le samedi 7 décembre à la Salle des Fêtes organisé par le club de foot à partir de 19h30.
 Plus de détails à venir sur affiches et sur notre site internet.

Des urnes seront placées à la mairie et chez les commerçants. Les recettes de ces 2 animations et des urnes seront intégralement reversées à l'AFM Téléthon. Retour en images



BROCANTE Dimanche 9 juin

au cœur du village, organisée par l'Amicale de Jorignac et l'Union Sportive Lidonnaise

Exposition de peinture à la salle des Associations







La **TEMPÊTE MIGUEL vendredi 7 juin** n'a pas épargné le beau saule du Moulin du Pas.



La FÊTE DE L'ÉTÉ Samedi 15 juin

organisée par la municipalité et les commerçants du village. Après le repas, feu de Saint-Jean et bal ont prolongé la soirée.





FÊTE DE L'ÉCOLE Samedi 22 juin Après le spectacle des enfants, les parents ont pu





La Fédération nationale des **Combattants volontaires**

organisait

Samedi 22 juin

son assemblée générale à la salle des associations. Un hommage aux combattants fut rendu au Monument aux Morts avant que le groupe ne se retrouvât au restaurant LE SAINT ANDRÉ



L'Union Sportive Lidonnaise organisait **samedi 13 juillet** son traditionnel **repas champêtre**. Pour l'occasion un spectacle de Sumos divertit les convives avant que le **FEU D'ARTIFICE**, offert par la municipalité ne soit tiré, suivi d'un bal, la nuit tombée.



En 2019, COGNAC organisait la 81ème semaine Fédérale internationale de

CYCLOTOURISME

Ils étaient plus de 10 000 inscrits et certains ont traversé le village

mercredi 7 août







PIQUE-NIQUE BORD DE SEUDRE dimanche 25 août

Grande convivialité et bonne humeur régnaient et le spectacle était parfois sur l'eau!!







au profit du BURKINA FASO

Dimanche 25 août

au sein de l'église



RANDO DE L'AUTOMNE Dimanche 22 septembre

organisée par l'Association Sportive Lidonnaise
Parfaite alliance d'exercice physique et de plaisir de la
« goule » comme on dit ici...
Co no sont pas los 97 marchours qui controdirent!

Ce ne sont pas les 97 marcheurs qui contrediront!!



OPERATION « NETTOYONS LA NATURE » Samedi 28 septembre

Pour la 3ème année consécutive, 18 personnes y participaient 65 kilos de détritus divers ont été collectés et déposés à la déchèterie de Montpellier.





SA

IDE EN

Association ART '

BOURSE A L'ENFANCE dimanche 6 octobre

BOURSE A L'ENFANCE dimanche 6 octobre organisée pour la 5ème année par le CCAS, 14 exposants ravis de l'accueil!

DERNIERE MINUTE!

Félicitations à **Pascal VIMENET**, habitant de la commune, qui a reçu un 2ème prix de **l'Académie de Saintonge** pour sa série d'ouvrages « *Un abécédaire de la fantasmagorie*» ainsi que pour l'ensemble de ses travaux sur l'image animée.



« YOGA en pratique » association loi 1901 vous propose

Yoga de l'Energie



D'origine tibétaine ce Hatha Yoga à travers les gestes conscients, les postures, la méditation. développe la respiration, la concentration, tonifie, assouplit le corps, l'équilibre et renforce la vitalité. Cette pratique permet à chacun de faire consciemment l'expérience du mouvement guidé par le ressenti du corps, la présence au souffle et d'avancer ainsi sur le chemin de la connaissance de soi et d'une harmonisation intérieure.

Chacun est invité à pratiquer avec ce qu'il est, dans le respect de ses possibilités et de ses capacités du moment.

Le jeudi à 10h45 Salle des Associations

Armelle de Lacour Sussac Enseignante de Yoga diplômée 06 63 08 65 05 yoga.armelle@free.fr

SAINT ANDRE DE LIDON



DU DESSIN A LA PEINTURE

APPRENDRE ET MAITRISER

POUR DEBUTANTS ET CONFIRMES

ATELIERS DE CHRISTIANE YOU

COURS ET STAGES

SAINTES ROYAN ET ALENTOURS

TRAVAIL PERSONNALISE

ADULTES ET ADOS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS:

TEL: 0682657576

MAIL: c.you17@yahoo.fr





UN NOUVEAU CYCLE

Une nouvelle saison commence, la douzième déjà, pour l'US LIDONNAISE avec son lot de nouveautés. Nouveaux joueurs, nouvelles ambitions, nouveaux projets permettront d'en faire tout son intérêt. L'assemblée générale de fin juin 2019 a permis de valider la bonne santé financière du club, essentiellement due au succès des diverses manifestations proposées (lotos/repas/buvette), au soutien de la commune et de fidèles partenaires (Super U Gémozac, commune de Cravans).

Un renouvellement de certains postes du bureau était souhaité mais les vocations ne sont pas légion. Les plus jeunes doivent prendre progressivement le relais pour une saine gestion et pour assurer l'avenir du club. Un renouvellement important des effectifs tant chez les seniors que chez les plus jeunes était à attendre du fait des résultats décevants pour les premiers et du changement de catégorie pour les enfants.

Les seniors

Vincent SALLAUD prend le poste d'entraîneur, anciennement occupé par Claude TAICLET que nous remercions chaleureusement. Issu lui-même des rangs des seniors, Vincent pourra compter cette saison sur un effectif d'une vingtaine de joueurs. Les signatures de nouveaux arrivants se multiplient. La préparation physique a débuté dès le mois d'août malgré la chaleur et l'état du terrain. Sur ce dernier point, un grand merci à M. MAURIN pour son soutien (à bon entendeur....).

L'objectif de l'équipe est la montée en troisième division district, objectif compliqué au regard de la poule de championnat. Les joueurs pratiqueront certes sur de nouveaux terrains (Burie, Chaniers, St Porchaire...) mais également contre des éguipes réserves de grosses écuries. A eux de nous faire mentir et d'aller chercher les premières places de ce groupe.



Les vétérans

Les plus âgés, mais toujours verts, sont une vingtaine à former l'équipe « vétérans ». De nouveaux visages viennent renforcer le groupe. La bonne ambiance y est constante. Le tirage de la poule n'a pas été tendre avec des équipes comme Pons, St Georges des Coteaux, Bussac Forêt ou Fontcouverte. Les lendemains de matchs risquent d'être douloureux et pas seulement au niveau des scores....

L'objectif restera la première moitié du tableau. Seule est importante l'envie de pratiquer ensemble.

A noter leur bonne participation à la préparation physique du mois d'août.

L'école de football

Une cinquantaine d'enfants pratiquaient au sein du club la saison dernière. Ce chiffre devrait diminuer de moitié du fait de la perte des catégories U13 et U15.

Les effectifs de ces deux dernières catégories n'étaient pas assez importants pour former une équipe, et n'auraient pas eu l'encadrement suffisant. Ces joueurs ont été orientés vers le club de Gémozac, club voisin partageant les mêmes valeurs.

Les catégories U7, U9 et U11 ont fait leur rentrée le 03 septembre 2019. Après une période d'essai, les effectifs sont stables. Les plateaux (U7/U9) et le championnat U11 ont débuté avec succès sous le soleil dès la deuxième quinzaine de septembre.

Nombre de nouveaux petits lidonnais sont venus rejoindre les effectifs U7/U9. Le groupe U11 a bénéficié des U9 montants et possèdent encore cette année un groupe d'avenir. Un grand merci à Julien DESJARDIN pour son suivi et son implication malgré ses contraintes professionnelles.

Seul bémol, peu de filles sont recensées, seules Célia GUEGAND et Enora MAUCOURT sauvent l'honneur.



Une partie de l'effectif assidu du mardi soir

Le club a déjà entériné plusieurs manifestations pour cette saison. Le premier loto se déroulera à Cravans le samedi 19/10/2019 (19H30). Un second au profit du Téléthon sera organisé le 07/12/2019 à Saint André de Lidon. L'aménagement de l'aire de pétanque à proximité du terrain de tennis nous permettra l'organisation de concours (sur invitation). Un déplacement au Matmut devrait être rapidement programmé.

Un soutien amical des artisans et commerçants lidonnais sera recherché afin d'impliquer l'ensemble des acteurs de la commune dans notre entreprise.

Nous savons combien ils peuvent être solidaires (Téléthon, fête de l'été....).

Nous les remercions d'avance de l'accueil qu'ils voudront bien réserver à nos représentants.

Notre plus grand souhait enfin est à destination de tous les lidonnais que nous aimerions plus nombreux encore sur le bord du terrain pour supporter leur équipe et montrer tout leur intérêt pour le sport lidonnais.



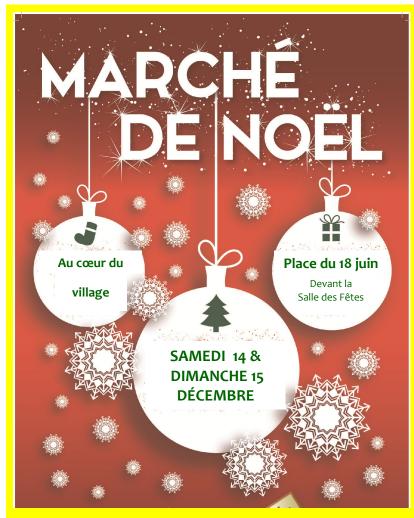


REPAS DES AINÉS

Dimanche 2 février Salle des Fêtes

Organisé par le CCAS

Animation musicale par MYRIAM



De nombreux commerçants seront présents : ÉPICERIE VIVAL, LE COMPTOIR DU BOUCHER, RESTOBAR LE SAINT ANDRÉ, COULEURS TENDANCES, AUX GOURMANDISES DE MARGAUX, DOMAINE COURPRON, ETS LEROUGE etc

RESTAURATION SUR PLACE: vin chaud, crêpes, churros, jambon chaud au épices de Noël, vente de kiwis, etc



Photo avec le Père Noël



Décoration du Sapin de Noël





Démonstrations de forge

Tarifs de location des salles*

*DU 1 NOVEMBRE 2019 au 31 MARS 2020 (gratuite pour les associations communales)

Forfait Week-End	SALLE DES FETES	SALLE DES ASSOCIA- TIONS	Ménage non fait	Pour tout autre Demande Consulter la Mairie 05 46 90 08 15
Habitants de Saint- André	130€	100€		
Hors commune	210€	160€		
Caution	500€	150€	60€	





Dates & Horaires	Organisateurs	Types de manifestations	Lieux	Renseignements & Réservations
Lundi 11 novembre	Mairie	Cérémonie de l'Armistice	Monuments aux Morts	Mairie 05 46 90 08 15
Dimanche 17 novembre	Les Kabotin's de Meursac	Théâtre	Salle des Fêtes	05 46 02 38 51
Samedi 30 novembre	CCAS	Repas POT AU FEU Au profit du Téléthon	Salle des Fêtes	Réservations 06 11 81 38 84 07 77 62 34 66
Samedi 7 décembre	USL	LOTO DU TÉLÉTHON	Salle des Fêtes	Ouverture des portes à 19h
Samedi 14 & Dimanche 15 décembre	Commerçants du village	MARCHÉ de NOËL	Place du 18 juin ou salle des fêtes	
Jeudi 19 décembre	Ecole et Mairie	Goûter des Enfants	Ecoles et Salle des Fêtes	
Samedi 11 janvier 2020 À 17h30	Mairie	Vœux de monsieur Le Maire	Salle des Fêtes	Mairie 05 46 90 08 15
Dimanche 2 février 2020	CCAS	Repas des Aînés	Salle des Fêtes	Mairie 05 46 90 08 15
Samedi 7 mars 2020	ACCA	Chasse à courre Au cerf	Casse-croûte à 9h à la salle des fêtes de Cravans (inscription obligatoire)	Daniel MASSIEU 06 12 50 37 46

SAINT-ANDRÉ DE LIDON

Animations Téléth

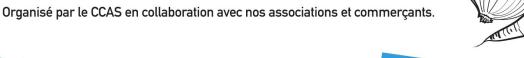
Mobilisons-nous!

19h30 – Salle des Fêtes

Repas 14€ | 8€ - de 12 ans POTAU FEU & AMBIANCE MUSICALE!

Apéritif / Bouillon au vermicelle / Pot au feu / Café gourmand / Vin

Réservations obligatoires : 07 77 62 34 66 ou Ŏ6 11 81 38 84



Début du loto à 20h30 – Salle des Fêtes



Buvette / Crêpes / Sandwichs Ouverture des portes à 19h





Organisé par l'Union Sportive Lidonnaise